

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ



- Dénomination* : « Entre deux Iles Investments ».
- Forme* : Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU).
- Capital social* : 100 (cent) euros.
- Durée* : 99 ans.
- Objet social* : La société a pour objet :
La prise d'intérêt sous quelque forme que se ce soit et notamment par souscription ou rachat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres. Toutes prestations de services, conseils, études en faveur des sociétés ou entreprises, sur les plans administratif, technique, commercial, financier ou autres.
- Siège social* : 2, rue René-Autin à Saint-Pierre
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon.
- Présidente de la SASU* : Mme Annick Poueith
née le 16/04/1963 à Saint-Pierre
demeurant 2, rue René-Autin à Saint-Pierre
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon.
- Dépôt* : Tribunal d'instance de Saint-Pierre.

Le 15 mai 2018

La présidente de la SASU Entre deux Iles Investments,

Annick Poueith

